





Organisme de formation continue - déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 95 059 74 95 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Votre contact : Magali Bontemps

Am-f /TB VAleurs - 93 rue Gabriel Lainé, 95280 Jouy le Moutier

Tel.: 06 62 28 89 99

 $\underline{coordinatrice@allaitement-maternel-formation.com}$

Bulletin d'inscription 2026

			
Programme :	CONDU	UITE PRATIQUE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL DE LA GROSSESSE AU SEVRAGE	
Réf. :	AM10II	NTER	
Dates :	2, 3, 4, 5 février + 16, 17, 18, 19 mars 2026 en matinée (9h à 12h45), soit 8 demi-journées		
Mode :	par Visio-conférence (réunions Zoom)		
Lieu :	de chez vous (en Visio)		
Durée totale :	28 heures		
Tarifs:	650 € pour les 8 demi-journées en Visio si prise en charge personnelle 800 € pour une prise en charge par l'employeur ou autre moyen de financement		
Formatrice :	Magali Bontemps, Intervenante Am-f et Consultante en lactation IBCLC		
Formation dans le ca		a validation de votre obligation annuelle de DPC : Oui Non	
Participant(e)			
Nom			
Prénom			
Profession			
Courriel			
Téléphone mobile			
Adresse de facturation (si inscription à titre individuel)			
650 € libellé au nom Pour une prise en ch	validée à 1 de TB VA arge au tit	la réception du présent bulletin accompagné de votre règlement par chèque d'un montant de Aleurs (règlement possible en plusieurs fois), à retourner à l'adresse indiquée en en-tête. itre de la formation continue, nous contacter.	
	employe	eur au titre de la formation continue :	
Établissement			
Personne en charge du dossier		ossier	
Téléphone Courriel			
Adresse de facturation			
L'inscription est valic Si vous souhaitez éta versement dès récep Conditions d'annu	dée à réce ablir une co ation de la	eption de ce bulletin d'inscription signé et tamponné par l'employeur, à retourner à l'adresse en en-têt convention de stage, merci de cocher la case. Le prix de 800€ est payable en totalité et en un seul à facture correspondante à l'issue du stage. L'annulation de l'inscription est possible sans pénalité jusqu'à 30 jours avant le début de la le droit d'annuler la session en cas de nombre insuffisant de participants.	
Fait le		, à	
•			
Raison sociale:			